

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517700 Fax 517844

CONSEIL EXECUTIF
Cinquième session ordinaire
25 juin – 3 juillet 2004
Addis-Abeba (Ethiopie)

EX.CL/108 (V)Rev.1

**RAPPORT DU PRESIDENT SUR LA SITUATION DES REFUGIES,
DES RAPATRIES ET DES PERSONNES DEPLACEES EN
AFRIQUE**

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LA SITUATION DES REFUGIES, DES RAPATRIES ET DES PERSONNES DEPLACEES EN AFRIQUE

I. INTRODUCTION

1. Depuis la tenue de la session du Conseil Exécutif à Maputo (Mozambique) en juillet 2003, la Commission de l'UA, en collaboration avec la Commission sur les réfugiés et notamment, celle des partenaires de l'Union africaine, le HCR et le CICR ont œuvré avec diligence à la mise en œuvre, entre autres, de la Décision EX/CL/Dec.46 (III) relative à la situation des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées.

2. Le rapport présentera en conséquence l'évolution de la situation des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées. Il présentera ensuite la voie à suivre permettant de trouver des solutions durables tout en allégeant la souffrance de la population déplacée.

II. BREF APERCU DE LA SITUATION DES REFUGIES, DES RAPTRIES ET DES PERSONNES DEPLACEES

3. Depuis 2003, l'Afrique connaît des développements positifs de la situation qui, pour la première fois depuis plusieurs années, crée des conditions favorables à plusieurs opérations de rapatriement vers plusieurs pays d'origine en Afrique. Au cours des années à venir, plus de la moitié de la population de réfugiés du continent d'environ 3 millions de réfugiés, selon les prévisions du HCR, devraient rentrer chez eux tandis qu'un grand nombre de personnes déplacées (PDI) rentreraient dans leurs communautés ou leurs villages. Cette opération est possible si l'on en croit aux initiatives et aux accords de paix conclus dans divers pays tels qu'en Angola, Sierra Leone, Liberia, Soudan, Burundi, Côte d'Ivoire et République démocratique du Congo (RDC). Ces événements étaient en effet favorables à des millions de personnes qui, en quelque sorte, sont en situation de guerre depuis des décennies. En outre, les programmes de rapatriement et de réintégration en cours continuent dans plusieurs parties de l'Afrique.

4. En effet, l'évolution positive de la situation se manifeste avec des défis dont le caractère durable du retour et de la réintégration est important et considéré comme une condition préalable à la prévention des conflits, à la réduction de la pauvreté et au développement à long terme tel que souligné au cours de la session extraordinaire du HCR sur un **Dialogue sur le Rapatriement volontaire et la réintégration durable en Afrique** qui a précédé la 29^{ème} Session ordinaire du Comité permanent du Conseil Exécutif du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Cette réunion s'est tenue le 8 mars 2004 à Genève et la Commission de l'UA y a participé.

5. Un soutien s'avère donc nécessaire dans les divers domaines visant à assurer le désarmement, la démobilisation, la réintégration ainsi que les processus de consolidation de la paix et de réconciliation. En conséquence, la Communauté internationale devra s'engager à soutenir les gouvernements et les agences humanitaires dans l'exercice de leurs tâches et de leurs obligations considérables qui leur incombent dans différents domaines.

6. Au moment où l'on assiste à une évolution favorable de la situation, la communauté internationale ne devrait pas oublier la lenteur du processus de déplacement qui représente aussi un défi pour les Etats membres. Ces situations ont des conséquences néfastes sur la vie des réfugiés et des personnes déplacées privées des besoins fondamentaux lorsqu'ils sont cantonnés dans les camps pendant de longues périodes. Dans certains cas, les solutions durables prennent du temps, à savoir l'intégration locale et l'autosuffisance sont soulignées avec pour exemple l'Initiative de la Zambie, l'auto-assistance de l'Ouganda et le jumelage des villages de réfugiés avec des villages communautaires locaux en Guinée. Les autres problèmes épineux qui affectent tant les nationaux que les réfugiés sont notamment les catastrophes naturelles et celles du fait de l'homme, le VIH/SIDA, la violence sexuelle fondée sur la discrimination sexiste, la xénophobie, la dégradation de l'environnement et l'insécurité alimentaire. La recherche d'une solution à ces problèmes s'impose également.

III. EVALUATION REGIONALE

A. REGION NORD

7. La région du Nord compte des cas des réfugiés qui n'ont que trop duré avec 165.000 réfugiés ressortissants du Sahara occidental. Ils vivent en **Algérie** depuis trois décennies. Leur situation demeure un sujet de vive préoccupation, pour l'Union africaine parce que n'ayant pas beaucoup changé si l'on considère l'impasse que connaît le Plan de mise en œuvre 1991 des Nations unies. En revanche, au mois d'avril de cette année, d'importants événements se sont produits au Sahara occidental tels que des visites de famille entre des milliers de réfugiés et leurs parents, organisées par la Mission des Nations unies pour le Référendum au Sahara occidental (MINURSO).

B. AFRIQUE CENTRALE

8. Même s'il existe encore des troubles dans certains pays d'Afrique centrale, beaucoup d'événements positifs sont survenus dans la région. Il s'agit notamment des Accords conclus sur la République démocratique du Congo (RDC), de la signature récente des Accords au Burundi entre le Gouvernement et les mouvements rebelles ainsi que les divers Accords tripartites entre les Gouvernements concernés et le HCR. Cela a contribué

déjà au retour de certains réfugiés dans leurs pays d'origine tandis que le HCR est en train de rapatrier des milliers de réfugiés ressortissants des pays voisins.

9. **Le Tchad** abrite plus de 40.000 réfugiés ressortissants de la République centrafricaine. La situation sécuritaire les a empêchés de retourner chez eux. Outre ce nombre, le pays accueille toujours de nouveaux flux de réfugiés soudanais de la région de Darfour au Soudan, dont le nombre se chiffrerait actuellement à plus de 160. 000 selon les sources des Agences des Nations Unies.

10. En ce qui concerne **le Burundi**, au cours de la période sous examen, plus de 10.000 réfugiés Burundais sont rentrés au pays, en provenance essentiellement de la Tanzanie et de la République Démocratique du Congo (RDC). L'on s'attend à ce que le reste des réfugiés, dont le nombre se chiffre à 400.000 environ, rentrent chez eux dans les années à venir.

11. S'agissant de **la République démocratique du Congo (RDC)**, et compte tenu des Accords de paix, plus précisément l'Accord de Pretoria, la mise en place du gouvernement de transition et l'élargissement de la Mission d'observation des Nations unies, la MONUC, l'année 2004 est prévue pour le retour de 380.000 réfugiés congolais qui se trouvent, pour la plupart, en Angola, au Burundi, en République centrafricaine, en République du Congo, au Rwanda, en Afrique du Sud, au Soudan, en Tanzanie, en Ouganda et en Zambie. A ce jour, 15.000 réfugiés sont déjà rentrés instinctivement de Zambie. Cette année, le HCR envisage déjà d'organiser le rapatriement des réfugiés venus surtout de la République centrafricaine (RCA) et de la Zambie dans des zones sûres en RDC telles que la province du Katanga dans la province du sud est de l'Equateur au nord ouest.. Selon les estimations du gouvernement, le pays compte une population de personnes déplacées équivalente à 2.900.000 et 380.000 réfugiés ressortissants surtout d'Angola, du Rwanda, du Soudan, de l'Ouganda et de la République du Congo.

C. REGION EST

12. La région de l'est qui abrite le plus grand nombre de réfugiés d'environ 2 millions et plus du double du nombre de personnes déplacées connaît de nombreux défis d'ordre socio-économique et politique. Néanmoins, cette région constate le retour de milliers des réfugiés, en quelque sorte, des personnes déplacées. Le retour des réfugiés se poursuit au Rwanda, en Somalie du nord ouest (Somaliland), en Erythrée et en Ouganda. Entre-temps, l'évolution positive des pourparlers de paix sur le Soudan a suscité l'espoir d'un retour éventuel de plus de 600.000 réfugiés soudanais en provenance surtout de pays voisins. C'est l'Ouganda qui compte le plus de réfugiés (223.000), suivie de l'Ethiopie (88.000), du Kenya (70.000) et de la RDC (69.000). Cela mettrait un terme à l'un des déplacements qui dure déjà depuis longtemps non seulement dans la région mais aussi sur l'ensemble du

Continent. L'on estime que le retour des réfugiés contribuera de manière considérable à réduire le nombre de réfugiés en Ethiopie, à Djibouti, au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie.

13. Au cours de la période sous examen, **l'Erythrée** continue à accueillir ses ressortissants de retour surtout du Soudan dont le nombre s'élève à plus de 100.000. Mais le pays compte plus de 60.000 personnes déplacées qui ont besoin d'une assistance d'intégration parce qu'elles ne cessent d'être victimes des méfaits de la guerre et de la sécheresse résultant du manque des besoins fondamentaux.

14. La population de réfugiés **d'Ethiopie** a continué à décroître de manière considérable en raison des opérations de rapatriement volontaires des Somaliens qui se poursuivent. Selon le HCR, 6 sur 9 camps de réfugiés dans la partie est du pays ont été démantelés mais il reste encore plus de 85.000 réfugiés soudanais dans la partie ouest de l'Ethiopie. Outre le fait d'abriter des réfugiés, le pays souffre toujours de la sécheresse et de la famine, notamment dans la partie nord et est du pays.*

15. ¹Il convient de noter que les défis qui se posent en Somalie sont encore multiples tels que les problèmes politiques et socio-économiques et la sécheresse récurrente. Tous ces défis ont provoqué l'une des crises humanitaires, les plus catastrophiques du pays qui a contribué à des mouvements de masses, à des pertes en vies humaines et à des violations flagrantes des droits de l'homme. Divers dirigeants dans le cadre de la médiation de l'Autorité intergouvernementale pour le Développement (IGAD) tentent jusqu'ici de parvenir à des Accords sur la réconciliation nationale.

16. D'autre part, tout n'est pas perdu parce que les régions du nord, du nord ouest, et du nord est jouissent d'une paix relative qui a permis au HCR de rapatrier des milliers de réfugiés vers ces régions. Depuis 1991, 9.000.000 réfugiés environ sont retournés dans ces deux régions, l'opération se poursuit et le HCR compte rapatrier cette année 35.000 réfugiés de Djibouti, d'Ethiopie et du Kenya.

17. Les pourparlers qui se déroulent en ce moment au **Soudan**, sous l'égide de l'IGAD ont donné à plus de 600.000 réfugiés soudanais et aux 4,7 millions de personnes déplacées l'espoir de retourner chez eux, notamment dans la partie sud du pays. L'opération de rapatriement sera l'une des plus importantes d'Afrique qui nécessite de ce fait le soutien massif des donateurs ainsi qu'un processus de réintégration. Parallèlement, le Soudan abrite encore, plus de 300.000 réfugiés dont la majorité sont des Erythréens. En revanche, toutefois, la communauté internationale se dit vivement préoccupée par la situation qui prévaut dans la région du Darfour à l'ouest

* Ce paragraphe sera actualisé à la lumière des données nouvelles que fournira la délégation éthiopienne.

du pays. Selon les Nations unies et le groupe des droits de l'homme, la situation humanitaire dans cette région est l'une des plus catastrophiques du monde et cela a été confirmé lors des réunions du HCR tenues récemment à Genève, en mars 2004. L'accès humanitaire à cette région demeure limitée quand bien même un million de personnes environ ont besoin d'aide alimentaire. Les personnes continuent à s'enfuir de la région pour trouver refuge au Tchad. La région du DARFUR a fait plus de 160.000 réfugiés vivant au Tchad et environ 700.000 personnes déplacées.

18. Cependant, la situation s'est améliorée après la signature de l'accord de cessez-le-feu grâce à la médiation tchadienne et la supervision de l'UA et après que le gouvernement du Soudan ait pris d'importantes mesures pour ouvrir la voie au flux de l'assistance humanitaire et l'accès aux institutions humanitaires qui pourront ainsi atteindre les populations nécessiteuses de Darfour.

19. **La Tanzanie** abrite plus de 500.000 réfugiés vivant en Tanzanie et faisant de ce pays celui qui abrite le plus de réfugiés dans la région. Actuellement les réfugiés proviennent essentiellement du Burundi (environ 340.000), de la RDC (149.000) et de la Somalie (3.200). Selon le HCR, avec le nouveau gouvernement de transition au Burundi, des milliers de réfugiés burundais étaient disposés à retourner au Burundi. Alors que le pays s'occupe déjà de milliers de réfugiés, en janvier 2004, les institutions des Nations unies ont fait savoir qu'un million de ressortissants de ce pays étaient en proie à l'insécurité alimentaire en raison de la rareté des pluies, laissant ainsi des milliers de personnes sans nourriture suffisante pour alimenter leurs familles.

20. **L'Ouganda**, qui est la patrie de plus de 200.000 réfugiés, est confrontée à l'une des crises humanitaires la plus catastrophique du monde dans les parties nord et nord est du pays. Cette situation est due à l'insécurité dans la région causée par le groupe rebelle; de l'Armée de résistance des chefs de guerre qui luttent contre le gouvernement depuis 1987. Cette situation a provoqué une souffrance indescriptible pour des millions de civils innocents dans la région y compris dans les camps de réfugiés et des personnes déplacées. Les individus sont enlevés, battus à mort, torturés, mutilés et violés. Des centaines de milliers de civils ont été tués et continuent à mourir. Le nombre de personnes déplacées est passé de 500.000 il y a 2 ans à 1,6 millions aujourd'hui. Par conséquent, la plupart de la population est déplacée et dépend de l'aide alimentaire. S'agissant des réfugiés, 32.000 sur 173.000 dépendant de l'assistance du HCR sont devenus des personnes déplacées, de leurs campements en mai 2004 tandis que 500 ont opté pour le retour au Soudan pour des raisons d'insécurité. Ainsi, des mouvements massifs tant de civils que de réfugiés ont eu lieu dans cette région.

21. La situation humanitaire en Ouganda s'est beaucoup améliorée au cours des trois derniers mois. Il n'y a pas eu d'activités des rebelles à l'est de l'Ouganda ; aujourd'hui, la situation est stable et la population retourne chez elle dans le nord. Les activités des rebelles se sont réduites à 75% grâce à la

pression exercée par les forces armées gouvernementales et la coopération du Soudan suite à la signature de l'accord de paix. En outre, de nombreux rebelles se sont rendus bénéficiant de l'amnistie qui est appliquée. Les personnes déplacées localement au nord sont réintégrées dans d'autres parties du pays alors que d'autres personnes sont provisoirement logées dans de nouveaux camps en attendant l'amélioration de la situation.

22. Aussi, la Conférence de l'Union africaine tenue en février 2004 à Syrte (Libye) et le Président de la Commission de l'Union africaine ont-ils vivement condamné les actes perpétrés par les rebelles du LRA, au nord de l'Ouganda où sévissent, également des violations flagrantes des droits de l'homme au mépris de l'état de droit et exprimé leur préoccupation devant la situation qui prévaut au nord de l'Ouganda et ont demandé à la Commission de venir en aide au pays. Le même mois, le Ministre de la Défense de l'Ouganda s'est rendu, auprès de la Commission de l'UA.

D. LA REGION OUEST

23. La région d'Afrique de l'Ouest est en proie à des guerres et conflits qui ont causé la mort, la torture, des mutilations, le déplacement de millions de personnes et détruit également des infrastructures (routières, scolaires, hospitalières et services sociaux). Des mouvements de masse de population se sont produits au Libéria, en Sierra Léone, en Guinée et en Côte d'Ivoire. Pour pallier à cette situation, le pays s'est engagé dans des pourparlers de paix, dont la plupart se sont déroulés sous les auspices de la CEDEAO qui assurera le retour de milliers de réfugiés. D'autre part, les agences humanitaires sont en train d'effectuer des missions d'évaluation et de lancer un appel à la communauté internationale pour qu'elle apporte son assistance financière. La présence de troupes de maintien de la paix en Côte d'Ivoire, Sierra Léone et au Libéria a contribué, de manière significative, également à l'amélioration de la situation. De manière générale, cependant, la région est jusqu'ici confrontée à la recherche d'une solution aux questions sécuritaires ainsi qu'aux crises politiques et humanitaires alors qu'en revanche, l'assistance de la communauté internationale est très attendue.

24. Depuis le dernier rapport, la situation en **Côte d'Ivoire** ne s'est pas beaucoup améliorée avec l'évolution lente dans la mise en œuvre de l'Accord de paix conclu, l'année dernière, en France qui a empêché le retour au pays de certains réfugiés vivant dans la sous-région. Avec le déploiement de plus de 6.000 troupes de maintien de la paix, l'on espère que la situation s'améliorera. Entre-temps, plus d'un million de personnes, notamment des réfugiés et des personnes déplacées, sont concernés et ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence.

25. En attendant le rapatriement des réfugiés, **la Guinée** a continué à leur donner asile. Certains d'entre eux vivaient dans le pays depuis plus d'une décennie. Les maigres ressources du pays ont été ainsi sérieusement réduites par manque de contributions financières de la communauté internationale pour venir en aide aux réfugiés et aux rapatriés.

26. Lors de la réunion du HCR tenue à Genève en mars 2004, les autorités gouvernementales de **Sierra Léone** ont indiqué qu'un million de réfugiés Sierra léonais ressortissants essentiellement des pays voisins et au nombre de 3.000.000 sont retournés dans leur pays d'origine. La majorité d'entre eux sont retournés notamment dans la partie est du pays qui avait été la plus détruite par la guerre. L'on espère que les 60.000 qui restent dans la sous-région rentreront cette année pour mettre fin à l'un des cas de réfugiés de la région qui dure depuis longtemps. Avec l'assistance de l'OCHA, le Comité national pour le Désarmement, la démobilisation et la Réintégration (NCDDR) et autres partenaires, 435.000 personnes déplacées ont été soutenues pour se réinstaller dans le pays. Quelques 70.000 ex-combattants ont été démobilisés et dotés des compétences requises pour se réintégrer dans la société.

27. Le gouvernement a indiqué que la réinstallation et la réintégration de plus de 2.000.000 de personnes déplacées ainsi que la réhabilitation de l'infrastructure sociale et économique ont conclu un défi majeur pour lui et la Communauté internationale en raison de dix ans de destruction massive de l'infrastructure privée et publique, du massacre, des mutilations et du viol de femmes et d'enfants. Toutefois, la mise en œuvre aujourd'hui des 4R du HCR (rapatriement, réintégration, réhabilitation et reconstruction) suscite de l'espoir.

28. La guerre civile au **Libéria** depuis 1987 a eu des conséquences dévastatrices de la situation humanitaire. Récemment, avec le gouvernement de transition au pouvoir depuis le départ de l'ancien Président Charles Taylor, et le déploiement des forces onusiennes de maintien de la paix, il y a espoir d'un retour à la paix et à la stabilité. Au cours de ces derniers mois, 6.000 réfugiés environ sont retournés spontanément de Guinée et de Sierra Leone. L'on espère qu'à partir de cette année, plus de 320.000 réfugiés et environ 500.000 personnes déplacées rentreront sous peu dans leur pays ou leurs villages d'origine. Selon le HCR, beaucoup de réfugiés vivent dans les pays voisins notamment en Guinée (146.000) tandis que la Sierra Léone et la Côte d'Ivoire abritent chacun 67.000 et le Ghana 42.000. Le pays connaît jusqu'ici le problème de désarmement et de démobilisation des ex-combattants.

E. REGION AUSTRALE

29. La région australe est encore en proie à une crise alimentaire même si des progrès ont été enregistrés dans certains pays. De même, certains des pays connaissent une augmentation du flux des réfugiés notamment le Malawi, l'Afrique du sud et la Zambie. D'autre part, le retour des réfugiés angolais dans la région se poursuit réduisant ainsi la population de réfugiés angolais dans la région. Le nombre de réfugiés dans la région avoisinerait 430.000 avec la Zambie qui en abrite le plus grand nombre (plus de 272.000) suivi de l'Afrique du Sud (plus de 90.000), de la Namibie (26.000), du Malawi (12.000), du Zimbabwe (10.503) et du Mozambique (8.000). Les défis les plus

pressants auxquels est confrontée la région sont le rapatriement des réfugiés angolais et le retour des personnes déplacées ainsi que la reconstruction du pays pour lesquels une assistance internationale massive est requise d'urgence en vue de faire face à la situation.

30. En **Angola**, suite à un Accord de paix conclu en avril 2002, entre le gouvernement et l'UNITA, mouvement rebelle, la situation humanitaire s'est considérablement améliorée avec près de 500.000 réfugiés et personnes déplacées qui sont retournés soit au pays soit au village. En 2003, le HCR a estimé que 133.000 réfugiés sont retournés dans leur pays d'origine en provenance de la RDC, de la Zambie et de la Namibie, réduisant ainsi le nombre des réfugiés à 218.000 rapatriés depuis 2002 et 1,5 million de personnes déplacées. Les réfugiés rentrent dans le cadre légal des Accords tripartites conclus entre le HCR et six principaux pays d'asile, à savoir la Zambie, la Namibie, la République démocratique du Congo, la République du Congo, le Botswana et l'Afrique du Sud.

31. Le pays connaît de graves problèmes qui entravent parfois les opérations de rapatriement à partir des pays voisins. Il s'agit de la présence de milliers de mines antipersonnel étant donné que ce pays est celui qui en renferme le plus grand nombre dans le monde, le manque d'accès aux routes, aux ponts disloqués, l'absence de facilités médicales et de matériels pédagogiques, entre autres. L'Angola a besoin donc d'une aide substantielle de la part des donateurs, dans les domaines de la réintégration, de la réhabilitation et de la reconstruction. Cela permettra de combler le fossé existant entre les activités de réintégration à court terme et de veiller à ce que les rapatriés restent chez eux.

32. **La Zambie** qui abrite des réfugiés depuis plus de quatre décennies sera bientôt soulagée du fardeau que constitue le grand nombre de réfugiés qui vivent sur son sol étant donné que les Angolais qui constituent la majorité de la population de réfugiés commencent à rentrer chez eux depuis 2002.

33. Le pays s'est engagé également à mettre en œuvre l'Initiative de la Zambie qui a été lancée en 2003 après la Mission des donateurs qui s'est tenue en mars 2002, à Lusaka, sous le parrainage du gouvernement et qui a été également présentée à la réunion de la 53^{ème} session du Comité exécutif du Programme du HCR en octobre 2002. Par conséquent, la Mission des donateurs et le Programme du HCR reconnaissent pleinement l'urgence de pallier aux besoins des communautés abritant des réfugiés et la réintégration des réfugiés dans les communautés locales pour les rendre utiles au développement socio-économique du pays. Ils ont, de ce fait, entériné les principes de base de l'Initiative. Depuis lors, les donateurs ont apporté des contributions financières substantielles en faveur d'un programme de cinq ans. D'autres pays d'asile pourraient également l'utiliser comme schéma-type.

IV. CONCLUSION

34. La situation des réfugiés, des personnes déplacées et des rapatriés sur le continent demeure un sujet de vive préoccupation. Des efforts soutenus et d'importants moyens matériels, financiers et humains sont nécessaires pour relever les nombreux défis qu'elle impose. En même temps, par delà la nécessaire volonté politique et la solidarité des Etats membres, l'instauration d'un climat de paix et de sécurité constitue une exigence majeure et fondamentale si l'on veut envisager avec quelque espoir, le règlement de l'épineuse problématique posée par la situation humanitaire sur le continent. La Commission, en étroite collaboration avec ses partenaires, traditionnels et nouveaux, poursuivra les actions qu'elle a engagées à cet effet et continuera de plaider en faveur d'une action solidaire et concertée de la communauté internationale.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2004

Report of the chairperson on the situation of refugees, returnees and displaced persons in Africa

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/4383>

Downloaded from African Union Common Repository